

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux « Justes » de France
Dimanche 17 juillet 2022

Nous rendons aujourd'hui hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et aux « Justes » de France.

La date retenue par la loi rattache cette cérémonie commémorative à la rafle du Vél' d'Hiv', qui, les 16 et 17 juillet 1942, vit l'arrestation de familles entières, hommes, femmes et enfants ; plus de 13 000 Juifs sont raflés à Paris et en banlieue, dont 4 115 enfants. Mais bien d'autres seront également victimes de la barbarie nazie sur l'ensemble du territoire national.

"Parce que nés juifs", ils furent près de 77 000 en France à être ainsi soustraits à la liberté, enfermés, humiliés avant d'être déportés vers des camps d'où la plupart ne revinrent jamais.

Habitants séculaires de France ou réfugiés de fraîche date pour tenter de vivre en paix, ils étaient alors victimes du racisme le plus abject et de la haine de l'autre.

En cette journée du souvenir, nous leur rendons hommage, afin que leur souvenir demeure gravé dans notre mémoire collective.

Dans l'évocation de ces temps du malheur, rappelons-nous aussi ces "Gens du voyage", surveillés, rassemblés et maintenus dans des camps, sur le territoire français.

Souvenons-nous de ces femmes et de ces hommes, de ces « Justes parmi les nations » qui ont contribué à sauver près des trois quarts de la population juive de France.

Parmi les pays d'Europe occupés, la France fut celui qui sauva la plus grande proportion de sa population juive, leur héroïsme y a contribué

Tout comme les résistants ont su garder vivante la flamme du pays de la liberté, les "Justes de France", par leur courage, ont préservé les valeurs d'humanisme du pays des droits de l'Homme.

Souvenons-nous de toutes ces victimes des persécutions et des "Justes" de France, qui ont croisé leur destin. En les unissant dans une même commémoration, cette journée nationale vise à rappeler qu'il est possible de ne pas se plier à la fatalité et que l'on peut s'opposer au mal dans un cadre collectif ou à titre individuel.

Dans un même pays, au sein d'un même territoire, des événements opposés, voire contradictoires, peuvent se produire, fruits non pas d'une quelconque fatalité, mais de volontés humaines et de choix différents.

Que les Français d'aujourd'hui n'oublient pas le pire pour être capables de reproduire le meilleur.

Hommage aux victimes innocentes et honneur aux " Justes de France ".